



L'association L'École Buissonnière est heureuse de vous présenter son programme de rentrée

FICHE D'INSCRIPTION 2020-2021

La mise en place définitive des activités ne sera effective que si le nombre d'inscrits est suffisant. Les horaires et les montants des cotisations sont susceptibles de varier.

Au vu des contraintes liées à la pandémie du COVID des changements d'organisation pourront intervenir au cours de l'année.

Les gestes barrières en vigueur devront être appliqués.

NOMS

Prénoms

Adresse

Téléphone..... MAIL

Nombre de personnes par famille :

Cochez la ou les activités de votre choix :

ACTIVITÉS ENFANTS

En raison du petit nombre d'enfants sur la commune , il est difficile d'organiser des activités hebdomadaires, à ce jour.

Des activités ponctuelles seront proposées au cours de l'année.

ACTIVITÉS ADULTES

○ BADMINTON adulte, le lundi de 18h30 à 20h et le vendredi de 18h30 à 20h, 60€/an ou carte nominative (16€ pour 8 soirées)

○ GYM, STRETCHING POSTURAL, le mercredi de 18h15 à 19h15
135€/an (120€/an pour les adhérents inscrits l'année 2019/2020)

○ QI GONG, le mercredi de 19h30 à 20h30
135€/an (120€/an pour les adhérents inscrits l'année 2019/2020)

- TIR A L'ARC (à partir de 12 ans), le jeudi de 18h à 20h
50€/an (40€/an pour les adhérents inscrits l'année 2019/2020)
- COURS DE VANNERIE, le samedi de 9h à 12h
80€ les 10 séances 10€ d'adhésion
premier cours le 14 Novembre 2020
Prévoir un supplément pour la participation à l'achat des osiers
d'environ 50€ à régler en fin de période
- DANSES TRADITIONNELLES, un vendredi par mois de 20h30 à
22h.
5€ la soirée 10€ d'adhésion
- SKI à Chabanon, réductions sur les forfaits à la journée adultes

MODALITES D'INSCRIPTION

Adhésion individuelle :	19 €
Adhésion famille :	26 €
Total de toutes les activités :
Total adhésion + activités :
Nombre de chèques remis :
Facture :	OUI NON
Droit à l'image :	OUI NON

- Pour découvrir une activité, **SEUL LE PREMIER COURS EST GRATUIT**
- Pour les activités sportives, un **certificat médical** est obligatoire, s'il n'a pas été fourni l'année précédente.
- Le règlement des cotisations s'effectue **AU PLUS TARD FIN OCTOBRE**, des facilités de paiement vous sont proposées (étalement sur 3 mois consécutifs) avec encaissement tous les 20 du mois.

Nous vous remercions de respecter ces consignes pour le bon déroulement des activités

DEBUT DES ACTIVITÉS : LUNDI 21 SEPTEMBRE 2020
FIN DES ACTIVITÉS : 30 JUIN 2021
HORS TOUTES VACANCES SCOLAIRES (sauf activité ponctuelle)

**Pour tous renseignements, vous pouvez joindre un membre de
l'association à l'adresse suivante :
ecolebuissonniereturriers@gmail.com
ou consulter la rubrique « L'École Buissonnière » sur le site de la mairie de
Turriers : www.turriers.net**